

Communiqué de presse

CONCOURS DES ASSOCIATIONS

Le tremplin pour booster vos projets

Lancement du Concours des Associations

La Caisse régionale du Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres lance un concours destiné à aider les associations du territoire à réaliser leur projet.

Un jury sélectionnera 8 associations lauréates dont le classement final sera désigné par le vote des sociétaires du Crédit Agricole. Les salariés et les administrateurs voteront également pour élire chacun leur projet coup de cœur. Les gagnants seront connus en novembre.

Comment concourir ?

Les associations candidatent du **19 mai au 22 septembre** en téléchargeant et déposant leur dossier de candidature sur le site internet : www.ca-c-nous.fr/concours_des_associations/

Qui peut concourir ?

Cet appel à projets est destiné aux associations situées sur le territoire Charente-Maritime et Deux-Sèvres.

Les projets doivent concerner l'un des domaines suivants :

- Santé – vieillissement
- Agriculture et agro-alimentaire
- Économie de l'énergie et environnement
- Logement.

Dotations financières :

Le concours est doté de 25 000 €, ainsi répartis :

- 1^{er} prix : 6 000 €
 - 2^{ème} prix : 4 000 €
 - 3^{ème} prix : 3 000 €
 - 4^{ème} au 6^{ème} prix : 2 000 €
 - 7^{ème} et 8^{ème} prix : 1 500 €
 - Coup de coeur des salariés : 1 500 €
 - Coup de coeur des administrateurs : 1 500 €
-

Contact Presse :

Anny BRIZARD - Tél. 05 49 78 61 57 – anny.brizard@ca-cmds.fr

Céline MEUNIER – Tél : 05 49 78 50 51 – celine.meunier@ca-cmds.fr